Document généré le 12 oct. 2024 04:21

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe

Soutenances de thèses

Anna FORESTIER, *Défendre son territoire. Milices et sociétés coloniales dans l'empire français (XVIIe-XVIIIe siècles)*

Karine SITCHARN, *Une génération d'Algérie aux Antilles ? Une socio-histoire de la jeunesse antillaise de la guerre d'Algérie à 1972*

Numéro 194, janvier–avril 2023

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1099601ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1099601ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)
2276-1993 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

(2023). Soutenances de thèses / Anna FORESTIER, *Défendre son territoire. Milices et sociétés coloniales dans l'empire français (XVIIe-XVIIIe siècles)* / Karine SITCHARN, *Une génération d'Algérie aux Antilles ? Une socio-histoire de la jeunesse antillaise de la guerre d'Algérie à 1972*. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (194), 107–110. https://doi.org/10.7202/1099601ar

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2023

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Soutenances de thèses

Anna FORESTIER, le 26 novembre 2022 a soutenu sa thèse pour l'obtention du grade de docteur en histoire à l'université Sorbonne Université en histoire moderne et contemporaine, en partenariat avec le Centre Roland Mousnier,

Défendre son territoire. Milices et sociétés coloniales dans l'empire français (XVIIe-XVIIIe siècles).

Sous la direction de :
- M. François-Joseph RUGGIU – Professeur, Sorbonne Université

Membres du jury :
- Mme Catherine DENYS – Professeure, Université de Lille
- Mme Catherine DESBARATS – Professeure, McGill Univeristy
- M. Michel FIGEAC – Professeur, Université Bordeaux-Montaigne
- M. Érick NOËL – Professeur, Université des Antilles
- Mme Cécile VIDAL – Directrice d'Études, École des Hautes Études en Sciences Sociales

Amorcée par une recherche sur les milices coloniales en Guadeloupe dans le cadre d'un master, cette thèse ouvre la réflexion sur l'institution à l'échelle impériale. Durant les XVIIe et XVIIIe siècles, de leurs origines jusqu'aux réformes des années 1780 et à la Révolution française, des milices émergent et s'enracinent dans presque l'ensemble des colonies françaises. Les milices de la Guyane, la Louisiane ou celles des Mascareignes apparaissent près d'un siècle plus tard que leurs modèles du XVIIe siècle, notamment celles des Petites Antilles et de la Nouvelle-France. D'autres territoires, plus restreints, entrent et sortent de l'empire colonial français, laissant parfois quelques traces d'une milice plus ou moins éphémères dans la Caraïbe ou l'océan Indien.

Le projet était d'établir un tableau général de ces milices en dégageant leur rôle central dans les sociétés coloniales en explicitant les cohérences ou les discontinuités de cette institution dans le cadre de l'empire colonial français. Cet enjeu s'articule par des problématiques à chaque échelle : à l'échelle impériale, reconstituer la fabrique d'une institution coloniale ;

à l'échelle régionale, dégager des sous-ensembles et les relations entre les espaces ; puis aux échelons locaux, faire émerger les pratiques des milices propres à chaque colonie, notamment à travers le service quotidien dans les quartiers.

La première partie de la thèse met en relief le rapport au militaire au sein de l'institution dès la constitution des premières milices par le biais de la guerre et du modèle militaire. Lorsque les milices s'institutionnalisent durant le rattachement direct des colonies à la couronne royale, ce rapport évolue, mais elles conservent un rôle central dans le système militaire. Leurs conditions au combat, leur valeur militaire ou leur adhésion au service ont également été le départ d'une réflexion sur les identités coloniales. Le rôle du milicien qui défend son territoire dévoile le jeu complexe entre l'attachement au sol, l'attachement au roi qui interagissent dans la construction identitaire de ces peuples.

Dans la seconde partie, l'intérêt est porté sur l'aspect institutionnel. Le rôle des différents cadres administratifs et le rapport aux autres institutions trahissent des chevauchements d'autorité et de fonctions dans l'espace colonial. Leur législation révèle le phénomène d'institutionnalisation reposant notamment sur le modèle des milices des Antilles.

La troisième partie se concentre sur les fonctions d'encadrement des milices. À l'intérieur de l'institution, dans le service ordinaire, la revue, l'armement ou l'exercice montrent la volonté de l'administration d'en augmenter l'efficience souvent confrontée à de nombreux obstacles. Les missions d'encadrement des populations et des activités, avec notamment la police, dépeignent ces milices comme un rouage central de l'administration des quartiers. Dans les colonies esclavagistes, les milices apparaissent comme des agents locaux de l'application du code noir et du système esclavagiste.

Enfin, la dernière partie aborde l'aspect social des milices coloniales à travers en particulier la problématique de hiérarchisation des populations. Une grande majorité des hommes de 15 à 50 ans servent dans la milice pourtant de nombreuses distinctions émergent au sein de ce groupe. Les métiers intermédiaires, mais surtout les catégories les plus basses, les petits blancs, sont cantonnés au rang de milicien non gradé. Les officiers sont issus essentiellement des élites à l'échelle locale, la colonie, mais surtout du quartier. Les différents types de compagnies, l'uniforme ou les récompenses révèlent différents mécanismes de différenciation. En plus de la catégorisation sociale et économique qui s'exprime dans les milices coloniales, le service des libres de couleur et des esclaves interpelle sur la hiérarchisation raciale de ces sociétés. Les milices coloniales renforcent le recours à ces hommes au cours du XVIIIe siècle. Sur eux reposent désormais certaines fonctions de police. Le phénomène de professionnalisation de la police, qui existe en métropole, est principalement porté dans les colonies par les libres de couleur où il se double d'un processus de militarisation de ces hommes à la toute fin de la période. Ce service dans la milice représente dorénavant un accès à une carrière militaire qui engendre l'ascension de figures noires.

Lors de cette soutenance, le jury a proclamé la nouvelle docteure de Sorbonne-Université en lui adressant ses chaleureuses félicitations.

Karine SITCHARN, le 2 décembre 2022, a soutenu sa thèse pour l'obtention du grade de docteur en histoire à l'Université de Paris Sciences Lettres (PSL). Elle a été préparée à l'École normale supérieure et à l'école doctorale 286 de l'EHESS.

Une génération d'Algérie aux Antilles ? Une socio-histoire de la jeunesse antillaise de la guerre d'Algérie à 1972

Le jury était composé de :
– Fred Constant, Professeur de science politique à l'Université des Antilles \(ancien recteur et ancien ambassadeur de Guinée), rapporteur
– Romuald Fonkoua, Professeur de littérature à Sorbonne Université (président du comité scientifique de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage)
– Frédérique Matonti, Professeure de science politique à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne, rapporteure
– Pap Ndiaye, Professeur des Universités et ministre de l'Éducation nationale
– Serge Paugam, Directeur de recherche, CNRS, Directeur d'Étude en sociologie, EHESS (directeur du Centre Maurice Halbawach et président du jury)
– Frédéric Turpin, Professeur d'histoire, Université de Savoie-Mont-Blanc\(co-directeur de thèse et titulaire de la chaire Senghor)
– Florence Weber, Professeure d'anthropologie sociale et de sociologie, École normale supérieure \(directrice de thèse)

Résumé de la thèse :

Cette recherche s'appuie sur des données très diverses couvrant la période 1954-1972 : une soixantaine d'entretiens, le dépouillement de 42.331 registres matricules de jeunes antillais collectés par le ministère des Armées durant la guerre d'Algérie, des archives de la présidence de la République, en particulier le fonds Foccart, des archives du Sénat, des sources ministérielles et préfectorales (Fonds Debré et Fonds Bolotte), ainsi que des archives militantes privées. Les sources du fonds Foccart mettent en évidence le discours uniformisateur sur la jeunesse antillaise véhiculé au plus haut sommet de l'État affirmant que la jeunesse antillaise est un problème. En effet, dans le contexte de la guerre d'Algérie, les responsables politiques et les hauts fonctionnaires s'inquiètent d'un risque de contagion algérienne aux Antilles et estiment que les jeunes antillais pourraient précipiter l'indépendance des Antilles. Plus encore, l'explosion démographique que connaissent les Antilles et qui donne une visibilité jamais encore égalée à la jeunesse apparaît comme la source d'une explosion sociale qui pourrait être instrumentalisée par les partisans de l'indépendance. Ce discours alarmiste pour ceux qui sont les défenseurs d'une « Très Grande France » devient un postulat qui va vite réorienter la politique ultramarine de l'État pour contenir d'éventuelles menées séparatistes dans le contexte d'une « guerre froide globale ». Notre analyse tend à déconstruire ce discours et à montrer qu'il ne correspond pas à la réalité du terrain. En effet, si la guerre d'Algérie constitue

une expérience générationnelle pour les appelés de métropole, il n'en va pas de même pour les jeunes vivant aux Antilles qui sont une minorité à être partie en Algérie comme le montrent les registres matricules que nous avons dépouillés. Par ailleurs, les mémoires de la guerre d'Algérie que nous avons recueillies montrent que cette guerre coloniale n'a pas remis en question l'attachement à la France pour la majorité des appelés. Ainsi, les appelés favorables à l'indépendance sont essentiellement les étudiants antillais dans l'hexagone influencés par le contexte international et une proximité avec les étudiants algériens et africains. À travers nos recherches, nous démontrons que cette période est accoucheuse d'une génération transsociale et nous éclairons les processus sociaux, culturels et politiques qui expliquent que les Antilles restent françaises dans un contexte qui est pourtant celui des décolonisations. Pour décrypter l'originalité de la situation antillaise, nous avons, d'une part, mis en évidence le rôle de la politique de prévention et de répression des désordres impulsée par l'État à partir de 1960 à travers les archives des fonds Foccart et Debré. D'autre part, nous sommes intéressés aux préoccupations et aux mobilisations des jeunes des milieux populaires aux Antilles. L'ethnographie que nous avons menée a mis en exergue des conditions de vie et de travail de la jeunesse empreintes des stigmates de l'esclavage. En l'occurrence, dans une économie de plantation en déclin, cette période se singularise par des mobilisations populaires essentiellement sociales ou tournées autour de l'accession à la terre. Cette analyse de la jeunesse antillaise des années 1950 aux années 1970 fait également apparaître des fractures culturelles, sociales et raciales confirmant s'il le fallait les propos de Bourdieu : « la jeunesse n'est qu'un mot ». Cette histoire par le bas met en évidence un éclatement de la jeunesse qui éclaire l'improbable convergence des luttes entre une jeunesse aux mobilisations politiques et une jeunesse aux mobilisations sociales. La prise de conscience de l'acuité de la question sociale par la jeunesse estudiantine militante au tournant des années 1970 établit les bases de mobilisations unitaires entre la jeunesse populaire et la jeunesse lettrée sur les thèmes sociaux se traduisant par l'émergence d'une génération transsociale. En définitive, cette thèse apporte un éclairage qui permet d'historiciser les mobilisations sociales qui éclatent régulièrement aux Antilles et notamment celle de 2009. Karine Sitcharn a été déclarée docteure avec les félicitations du jury à l'unanimité.

La Société d'histoire de la Guadeloupe est heureuse de ces deux succès et félicite les deux docteures. Elles ont su avec ténacité et persévérance ouvrir des champs de recherche inédits et les mener à bien avec intelligence et talent. Nous souhaitons à nos deux sociétaires de persévérer dans la voie de l'excellence.